



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

Délibération n° D20110557

**GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE
ELEMENTAIRE ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET REHABILITATION
DE L'ECOLE MATERNELLE - PHASES 2 - 3 - 4 - MARCHES DE
TRAVAUX - AVENANTS N°2 POUR LES LOTS 8, 12 ET 17 - AVENANTS
N°3 POUR LES LOTS 3, 9, 10 ET 15 - AVENANT N°4 POUR LE LOT 16**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

PATRIMOINE ET MOYENS

**GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE
ELEMENTAIRE ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET
REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE - PHASES 2 - 3 - 4 -
MARCHES DE TRAVAUX - AVENANTS N°2 POUR LES LOTS 8, 12
ET 17 - AVENANTS N°3 POUR LES LOTS 3, 9, 10 ET 15 - AVENANT
N°4 POUR LE LOT 16**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal lors de ses séances du :

- 29 juin 2007, a confié au Cabinet Ameller & Dubois, la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation urbaine et sociale (PRUS) destinée à la réhabilitation du groupe scolaire Jean Zay ;

- 29 septembre 2009, a validé le Dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif à la phase 1 – dévoiement de la rue du Clou Bouchet (voiries et réseaux). Ces travaux sont terminés depuis septembre 2010 ;

- 5 juillet 2010, 25 octobre 2010 et du 14 mars 2011 a approuvé les dix-neuf lots techniques concernant la phase 2 – bâtiments ;

- 31 janvier 2011, 9 mai 2011 et 19 septembre 2011 a validé des avenants aux marchés de travaux en cours.

Les travaux de la phase 2 (école élémentaire et restaurant scolaire) sont en cours de finition et doivent être livrés pour la fin de l'année civile 2011. Des adaptations techniques sont nécessaires, pour cette phase et par anticipation pour les phases suivantes (phase 3 : extension et réhabilitation de l'école maternelle – début des travaux en janvier 2012).

Ces modifications intègrent des adaptations complémentaires nécessaires pour gérer la phase provisoire d'occupation de la nouvelle école élémentaire par les élèves de la maternelle ainsi qu'une cohérence avec les aménagements urbains futurs (limite de prestations côté boulevard de l'Atlantique, hauteur des clôtures périphériques...).

Par ailleurs, les avenants supérieurs à 5 % du montant du marché, ont fait l'objet d'un avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 14 novembre 2011.

Aussi, les montants des marchés initiaux sont modifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulés	Entreprises	Montant marchés initiaux € TTC	Montant total des avenants précédents € TTC	Avenants objet de la présente délibération			% total avenants	Montant total marché + avenants
					n°	Montant € TTC	%		
3	Gros Œuvre	BOUQUET	1 415 603,35	15 789,71	3	242,77	0,02	1,13	1 431 635,83
8	Serrurerie	BGN	173 935,81	0,00	2	12 368,17	- 7,11	-7,11	161 567,64
9	Menuiseries intérieures bois	GIRARD	387 569,98	2 564,82	3	5 718,16	1,48	2,14	395 852,96

10	Cloisons sèches	SOCOBAT	478 471,17	- 79 712,12	3	546,94	0,11	-16,55	399 305,99
12	Carrelage – faïence	NAUDON- PENOT	251 959,62	0,00	2	- 13 211,49	- 5,24	-5,24	238 748,13
15	Electricité	EIFFAGE ENERGIE	304 678,81	20 502,12	3	5 565,46	1,83	8,56	330 746,39
16	Plomberie	BINAUD	225 410,51	11 836,37	4	5 682,39	2,52	7,77	242 929,27
17	Chauffage – Ventilation	HERVE THERMIQUE	779 693,89	0,00	2	1 682,67	0,22	0,22	781 376,56

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver pour les marchés de travaux :
les avenants n°2 pour les lots 8, 12 et 17 ;
les avenants n°3 pour les lots 3, 9, 10 et 15 ;
l'avenant n°4 pour le lot n°16.

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer lesdits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL